



République Française

Département de l'Hérault

Extrait du registre des délibérations

Communauté de communes du Clermontais

Date de la convocation	19 Septembre 2016	Séance du : 28 Septembre 2016
	Votes : 39	L'An Deux Mille Seize, et le vingt-huit septembre à 18 heures, le Conseil <i>Communautaire</i> , dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle des fêtes de PERET, sous la présidence de Monsieur le <i>Président</i> , Jean-Claude LACROIX
Présents : 33	Pour : 39	
Absents : 7	Contre : 0	
Représentés : 6	Abstention : 0	

Étaient présents : M. Olivier BERNARDI (Aspiran), Mme Françoise REVERTE (Aspiran), M. Henri JURQUET (Brignac), M. Denis MALLET (Cabrières), M. Claude REVEL (Canet), Mme Maryse FABRE (Canet), M. Marc FAVIER (Canet), Mme Bénédicte BENARD (Canet), M. Michel SABATIER (Canet), M. Jean-Claude LACROIX (Ceyras), M. Jean GARCIA (Clermont l'Hérault), Mme Micaela MARTINEZ-ROQUES (Clermont l'Hérault), M. Laurent DÔ (Clermont l'Hérault), Mme Elisabeth BLANQUET (Clermont l'Hérault), Mme Arielle GREGOIRE (Clermont l'Hérault), Mme Laure ROBERT (Clermont l'Hérault), Mme Marie PASSIEUX (Clermont l'Hérault), M. Olivier BRUN (Fontès), M. Alain BLANQUER (Lieurancabrières), M. Daniel VIALA (Mérifons), M. Francis BARDEAU (Nébian), Mme Sylvie MALMON (Nébian), M. Bernard COSTE (Octon), M. Claude VALERO (Paulhan), Mme Audrey GUERIN (Paulhan), M. Bertrand ALEIX (Paulhan), M. Laurent DUPONT (Paulhan), M. Christian BILHAC (Péret), M. Joseph RODRIGUEZ (Saint Félix de Lodez), M. Jean COSTES (Salasc), M. Christian RIGAUD (Usclas d'Hérault), Mme Martine VALENTINI (Valmascle), M. Eric VIDAL (VILLENEUVETTE).

Absents représentés :

Mme Yolande PRULHIÈRE (Clermont l'Hérault) représentée par Mme Micaela MARTINEZ-ROQUES (Clermont l'Hérault),
M. Bernard FABREGUETTES (Clermont l'Hérault) représenté par M. Jean GARCIA (Clermont l'Hérault),
M. Yvan PONCE (Clermont l'Hérault) représenté par Mme Laure ROBERT (Clermont l'Hérault),
M. Serge DIDELET (Mourèze) représenté par M. Bernard COSTE (Octon),
M. Georges GASC (Paulhan) représenté par M. Bertrand ALEIX (Paulhan),
Mme Mylène BOUISSON (Paulhan) représentée par M. Claude VALERO (Paulhan).

Absents : Mme Berthe BARRE (Ceyras), M. Salvador RUIZ (Clermont l'Hérault), M. Bernard BARON (Clermont l'Hérault), Mme Sophie OLLIE (Clermont l'Hérault), M. Philippe VENTRE (Lacoste), M. Alain SOULAYROL (Liausson), M. Gérald VALENTINI (Valmascle) représenté par Mme Martine VALENTINI, suppléante (Valmascle).

Objet : Rapport d'activités 2015 de la SPLA Territoire 34

Monsieur VIALA rapporte :

Créée en 2008 par le Conseil Général de l'Hérault, la Société Publique Locale d'Aménagement (SPLA) Territoire 34 a pour objet de réaliser prioritairement les actions d'aménagement au sens du code de l'urbanisme qu'il entend initier.

Depuis 2010, cette disposition est étendue à plusieurs collectivités actionnaires d'une même société, avec une double condition : qu'elles exercent, collectivement, sur celle-ci, un contrôle analogue à celui qu'elles exercent sur leurs propres services et que cette société réalise l'essentiel de son activité pour ces mêmes collectivités.

Dans ce cadre, 10 intercommunalités du département, qui n'ont pas leur propre opérateur, sont entrées au capital de cette société, ou ont depuis renforcé leur présence.

Il s'agit de :

La Communauté d'Agglomération du Bassin de Thau,
La Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée,
La Communauté de Communes du Grand Pic Saint Loup,
La Communauté de Communes du Pays de Lunel,
La Communauté de Communes de la Vallée de l'Hérault,
La Communauté de Communes La Domitienne,
La Communauté de Communes du Clermontais,
La Communauté de Communes des Cévennes Gangeoises et Suménoises,
La Communauté de Communes du Saint Ponais,
Et la Communauté de Communes du Saint Chinianais.

La Communauté de communes du Clermontais possède actuellement 42 actions au capital de la SPLA TERRITOIRE 34, soit 5,92% du capital (soit 42 000 euros sur un capital global de 710 000 euros).

Avec des produits d'exploitation à hauteur de 1 131 K€ et des charges de 1 078 K€, le résultat net pour l'exercice 2014 présente avant impôt un bénéfice de 32 K€.

L'activité opérationnelle de la société pour 2015 est détaillée dans le rapport joint en pièce annexe.

Monsieur le Président soumet ce point au vote.

Le Conseil Communautaire, oui l'exposé de Monsieur VIALA, et après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE,

APPROUVE le rapport d'activité de la Société Publique Locale d'Aménagement (SPLA) Territoire 34 pour l'année 2015.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté
de communes du Clermontais,

The image shows a handwritten signature in blue ink over a circular official seal. The seal is blue and contains the text 'COMMUNAUTÉ de COMMUNES du CLERMONTAIS' around the top and 'HERAULT' at the bottom, separated by two stars. In the center of the seal is a heraldic emblem featuring a seated figure holding a staff and a sunburst above their head.

Jean-Claude LACROIX

Accusé de réception en préfecture
034-243400355-20160930-2016-09-28-13-DE
Date de télétransmission : 04/10/2016
Date de réception préfecture : 04/10/2016